



Ordre du jour

Conseil exécutif 2026-2027

L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke

Rencontre #4 - ordinaire - Session d'Été 2026

2 juin 2026 à 19h00

Université de Sherbrooke - Local A9-228

Présences :

Laura Cantin - Trésorerie
Julia Grondin - Communications (en ligne)
Antoine Groleau - Affaires professionnelles
Maëlle Lacroix - Présidence
Matisse Lasser-Bellavance - Affaires sociales et sportives (en ligne)
Maélie Clément - Vice-présidence exécutive
Maëilly Vachon - Affaires académiques (en ligne)
Léonard St-Amour - Environnement et condition étudiante
Cloé Desrochers - Responsable aux finissants (en ligne)
Arnaud Gauthier - Affaires externes

1. Ouverture de la rencontre

Maëlle Lacroix déclare l'ouverture de la rencontre à 19h03.

2. Désignation du secrétariat

Laura Cantin propose de désigner au secrétariat Maélie Clément.

Léonard St-Amour appuie.

AU.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Maélie Clément propose d'adopter l'ordre du jour.

Laura Cantin appuie.

AU.

4. **Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit à déclarer.

5. **Vérification et adoption du procès-verbal**

[CE3 PV E26 2026-05-26](#)

Arnaud Gauthier propose l'adoption du procès-verbal.

Léonard St-Amour appuie.

AU.

6. **Rapports des personnes dirigeantes**

6.1. **Présidence**

Maëlle Lacroix explique qu'elle a eu une rencontre avec la faculté. Concernant les fonds des réfugiés et affirme que ce ne sera pas pour la prochaine session puisque c'est bientôt. Il faudra préparer un communiqué pour expliquer où cet argent va aller. On ne serait pas obligé de prendre l'argent dans le compte pour donner aux réfugiés. Maëlle explique le fond Éliane-Marie-Gaulin. L'argent des réfugiés pourrait être mis dans le fond, temporairement jusqu'à l'arrivée d'un réfugié.

Matisse Lasser-Bellavance demande c'est quand la semaine du bien-être. Maëlle dit que c'est la semaine après le tournoi de golf, le 11 septembre.

Maëlle Lacroix explique qu'il y a de l'argent alloué pour la semaine du bien-être, sous réserve d'avoir des projets. Elle demande d'en parler à nos comités.

Laura Cantin dit qu'elle pourrait ajouter ce point au courriel des budgets. Maëlle Lacroix est d'accord.

Arnaud Gauthier demande quel était le budget environ pour ces activités. Maëlle dit que ce n'est certainement pas plus que 300\$.

Maëlle Lacroix explique que si nos comités ont des rencontres à faire par Teams, de s'assurer d'avoir un fond d'écran approprié.

Maëlle Lacroix indique que sur le site internet, le nom des représentants des comités sont présents. Puisque pas tout le monde a été élu, Maëlle Lacroix reçoit des messages fréquents pour mettre à jour le site. Elle demande aux comités de remplir le formulaire "Mettre à jour le site web", disponible sur l'Intranet.

Maëlle Lacroix parle de la suppression des comités. L'idée est de donner des sanctions plus intenses à des comités qui font mal leur job, comme désactiver le comité. Si on supprime le comité, elle songe sur le fait de comment faire pour le remettre. Elle explique qu'il n'y aurait plus de nouveaux comités, si une comité a personne, il est désactivé pour l'année. Lors de la rencontre avec tous les coordonnateurs, ce serait explicitement dit et expliqué.

Antoine Groleau demande quand cette désactivation peut arriver. Maëlle Lacroix dit que c'est à n'importe quel moment, qu'ils aient des commandites ou non.

Arnaud Gauthier n'est pas d'accord avec le fait de ne pas faire d'événements mène à la désactivation. Maëlle Lacroix indique que l'effort de faire un événement est tenu en compte.

Laura Cantin invoque les comités qui attendent le dernier mois pour dépenser leur budget.

Maélie Clément songe quel serait l'échéance pour déterminer si le comité a fait des activités ou non.

Arnaud Gauthier croit que ce va être compliqué de ré-adopter un comité et que ce n'est pas juste de ne plus pouvoir créer de comités. Antoine Groleau est d'accord.

Maëlle Lacroix explique qu'on mettrait un quota maximum de comités.

[Léonard St-Amour](#) une idée que si un comité manque une AG, il devra se présenter devant le CE et expliquer pourquoi.

Cloé Desrochers soulève l'enjeu des commandites. Antoine Groleau dit que ce ne serait pas un problème.

Léonard St-Amour songe sur les prochaines étapes concernant ce débat. Maëlle Lacroix dit que ce serait d'établir nos critères.

Le processus d'abolition et de sanctions des comités reste sujet à discussion, des opinions distinctes ont été invoquées.

6.2. Vice-présidence

Maélie Clément explique ce qui concerne les AG. Maélie Clément est à la recherche des locaux. Concernant les deux points mentionnés au dernier CE, Maélie Clément préfère avoir une autre personne dans la Commission pour se prononcer ou débiter des démarches à ce sujet.

6.3. Trésorerie

Laura Cantin explique qu'elle n'a toujours pas accès au compte bancaire.

Laura Cantin va envoyer son courriel pour le budget à 8h demain matin.

6.4. Responsable aux affaires externes

Arnaud Gauthier rassure [Matisse Lasser-Bellavance](#) qu'il est en processus d'établir un contrat pour s'assurer d'avoir des BBQ et pour assurer la responsabilité en cas de bris.

Arnaud Gauthier invoque le FEDEQ, il assure que nous avons réussi à avoir Passe-Droit de nouveau. Il demande de l'aide des membres du CE. Antoine Groleau se propose pour l'aide avec les commandites. Cloé Desrochers invoque que le comité droit du sport peut aider, elle indique aussi que l'année passé il manquait de bénévoles. Il songe sur le fait de faire un post afin de trouver du monde pour s'impliquer.

Arnaud Gauthier invoque qu'il a eu une rencontre avec la FEUS. Il explique sa réunion avec Kimélie.

Arnaud Gauthier demande à Julia Grondin des informations sur un courriel louche. Elle n'en a aucune.

6.5. Responsables aux communications

Julia Grondin indique que les présentations des membres du comité exécutif sur Facebook pour les premières années ont été postées.

Julia Grondin qu'elle a rencontré le comité Comm. et le comité Sim'ONU.

6.6. Responsable aux affaires sociales et sportives

Matisse Lasser-Bellavance explique que les formulaires de bénévoles pour les intégrations seront plus vers fin-juillet. Il indique qu'ils cherchent aussi des témoins actifs.

Laura Cantin demande si les bénévoles peuvent boire. [Matisse Lasser-Bellavance](#) dit que oui, mais pas avec excès.

[Matisse Lasser-Bellavance](#) indique que l'achat d'un nouvel extincteur va procéder.

6.7. Responsable aux affaires académiques

Maëly Vachon explique qu'elle a eu, avec Maëlle Lacroix, une rencontre avec la faculté. Elle explique qu'il va y avoir un nouveau cheminement en droit "Culture et humanités juridiques au baccalauréat en droit". Elle explique ce que c'est.

Maëly Vachon indique que pour les inscriptions 2027, ceux qui ont fait leur cégep en anglais devront faire un test de français préalablement à l'admission. Présentement, ce test doit être fait après avoir été admis.

6.8. Responsable aux affaires professionnelles

Antoine Groleau et Cloé Desrochers sont allés au cocktail de L'ADDUS et ça c'est bien passé.

6.9. Responsable à l'environnement et à la condition étudiante

Léonard St-Amour a eu une rencontre du comité Santé et Bien-Être facultaire concernant les dons des parents. Il explique ce comité. Il explique qu'ils n'ont plus assez d'argent pour faire ce qu'ils souhaitent faire. Ils ne peuvent pas approcher directement les parents. Pour la collation des grades, ils aimeraient que les parents contribuent. Il explique la controverse autour de la demande de cet argent.

Cloé Desrochers demande de déplacer le 3.50\$ du fond des réfugiés vers ce fond à la place. Ce serait une possibilité. Elle invoque aussi l'option de faire des dons lors de l'achat du matériel scolaire. Maëlle Lacroix dit que cela ne fonctionne pas puisque ce n'est pas une fondation.

Léonard St-Amour mentionne aussi l'idée que lorsque les élèves reçoivent leur lettre d'acceptation, les parents signent un document où les parents acceptent de contribuer à de futurs dons pour ce fond. Sinon, ce serait d'essayer d'avoir des dons aux galas. Le sujet reste à discuter.

Léonard St-Amour indique que le frigo n'est toujours pas réglé. Cloé Desrochers et les coordonnateurs se sentent inconfortables d'attribuer le ménage aux nouveaux membres qui n'ont pas rapport avec cela. Elle souhaite contacter les anciens coordonnateurs afin de leur demander de faire le ménage.

Léonard St-Amour compte planifier une pause crème glacée en début de juillet. Coaticook demande un point de livraison. Il a contacté le Café CAUS pour pouvoir entreposer.

6.10. Responsable aux finissants

Cloé Desrochers a eu une rencontre avec son comité finissant. Ils ont développé leur Instagram. Ils ont fait un choix pour l'hôtel et ont choisi la date. Ils envoient leur plan de commandites à des partenaires qui ne sont pas des cabinets.

Concernant le comité Promo, Cloé Desrochers a des questionnements concernant le 5@11 de la FEUS puisqu'ils n'ont pas été contactés mais aimeraient y participer. Arnaud Gauthier va les contacter cette semaine.

7. Période de questions des membres

8. Affaires anciennes

9. Affaires nouvelles

9.1. Achat d'une nouvelle caméra pour l'AGED

Julia Grondin explique sa discussion avec Maxime Bilodeau au sujet de la caméra de l'AGED et questionne la trésorerie au sujet de la possibilité de la remplacer par une caméra usagée. Julia Grondin décrit le piteux état de la caméra.

Julia Grondin propose d'acheter une nouvelle caméra usagée au prix de 190\$.
Léonard St-Amour appuie.
AU.

10. Affaires diverses

11. Huis-clos statutaire

12. Date de la prochaine rencontre

Mardi 9 juin à 19h.

13. Ajournement de la rencontre

Maëlle Lacroix prononce la fin de la rencontre à 20h38.